

**LIVRET DU DIPLÔME
DE
L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
DE LYON
Année 2025-2026**

– Volet 2 –

**Activités proposées par le département de
SCIENCES DE LA TERRE**

Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département de SCIENCES
DE LA TERRE2

Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Sciences de la terre3



Modalités de validation des activités spécifiques au diplôme pour le département de SCIENCES DE LA TERRE

- **Stage spécifique au département « hors les murs » (STUD3001)** 3 ECTS. 2-3 jours.

Chaque année sera proposé un stage court de deux à trois jours (terrain, visite, autre) ayant pour but de se familiariser avec un domaine particulier des géosciences, de faire se rencontrer l'équipe enseignante, les nouveaux arrivants et ceux qui entament leur seconde année ainsi que de présenter les activités scientifiques du labo. Ceci peut potentiellement constituer un premier contact avec des objets géologiques pour ceux n'ayant pas suivi de cursus de Sciences de la Terre jusque-là.

- **Stage exceptionnel de terrain en 1^{ère} année de diplôme**

Sous réserve de possibilité financière et de contexte politique/sanitaire favorable, il sera éventuellement proposé aux étudiants entrants de participer à un stage de terrain en dehors de France métropolitaine pendant une période de vacances scolaires. Si un tel stage est mis en place, des informations seront fournies à la rentrée à ce sujet.

- **Stage professionnel en 1^{ère} année du diplôme (STUD9201)** Au moins 6 semaines (1 ECTS par semaine).

Stage (de recherche ou autre) en fin d'année. La validation de ces ECTS se fera sur la base d'un rapport écrit et d'un oral à la rentrée suivante.

- **Prolongation d'un stage de recherche (DPRO)**

Prolongation d'un stage obligatoire comptant dans le diplôme national (nombre de ECTS dépendant de la durée du stage). Le nombre de ECTS attribués dépend de la durée de la prolongation du stage et sera déterminé avant le début du stage, dans le plafond de cumul pour l'ensemble des stages validés au titre du diplôme de l'ENS de Lyon (8 ECTS maximum, DSTA compris). Un rapport succinct de 2 pages maximum, en complément du rapport demandé dans la formation nationale.

- **Enseignements du département.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, et avec l'accord du responsable de formation les enseignements du département peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché.

- **Enseignements d'autres départements.** Nombre d'ECTS du cours.

Sous réserve que l'enseignant ait donné l'autorisation de suivre son cours, les enseignements d'autres départements peuvent figurer parmi les activités complémentaires du diplôme, si celles-ci ont été validées en sus des enseignements permettant l'obtention du diplôme universitaire figurant sur le plan d'études.

Les cours du Centre de Langues de l'ENS de Lyon peuvent être validés à ce titre.

Modalités de validation : selon les modalités de la formation à laquelle le cours est rattaché dans le département concerné ou au Centre de Langues.

Année « Projet Long De Recherche » (PLR) en Sciences de la terre

Évaluation des 150h restantes et des stages ou séjours de recherche de l'année PLR en Sciences de la terre

L'évaluation des stages de PLR au département des sciences de la Terre n'est sanctionnée ni par une note ni par un classement. Son objectif est d'effectuer un diagnostic sur les compétences acquises par l'étudiant en lien avec nos objectifs de formation (savoir, savoir-faire, savoir-être) et de faire le point sur le cursus de l'étudiant en lien avec son projet professionnel. Cette évaluation est donc à considérer comme une opportunité de valider les compétences acquises et d'identifier celles qui sont encore à perfectionner. Dans le même état d'esprit, un retour sur le déroulement des stages sera demandé aux encadrants, l'étudiant s'engageant à transmettre à l'encadrant de chacun de ses stages la grille d'évaluation qui lui sera fournie.

L'évaluation du PLR par le département des sciences de la Terre consiste en 3 items obligatoires. Chacun de ces items doit être validé après évaluation par l'équipe pédagogique du département pour une validation globale de l'année de PLR.

1- Rapport de stage

L'objectif de cet item est à la fois de faire un bilan du déroulement du PLR à un stade avancé et d'inciter les étudiants à prendre du recul sur l'intégration de leur PLR dans leur cursus et leur projet professionnel. Ce bilan prend la forme d'un rapport, rendu en avril, qui doit aborder au moins les points suivants, d'autres pouvant être rajoutés si nécessaire :

- Projet(s) et résultats majeurs replacés dans leur contexte scientifique lors des stages de PLR.
- Bilan des activités scientifiques associées (séminaires de recherche suivis ou effectués, participation à des congrès, formations suivies, enseignements donnés, etc.).
- Expériences positives et difficultés rencontrées lors des stages de PLR.
- Intégration du PLR dans le cursus et le projet professionnel (articulation avec le projet de thèse en particulier).

2- Séminaire de recherche à donner dans au moins un des laboratoires de stage de PLR

Au moins un séminaire de recherche devra être effectué lors du PLR dans un des laboratoires d'accueil. L'objectif de cet item est de permettre aux étudiants de présenter et confronter leur projet et leurs résultats de recherche sous la forme d'un séminaire dans au moins un de leurs laboratoires de stage de PLR au choix.

Ce type de présentation fait partie intégrante de l'activité d'un chercheur et de la vie scientifique d'une équipe de recherche. Un chercheur se doit en effet de présenter ses résultats et de les discuter avec les autres membres du laboratoire dans lequel il travaille, pour les tester avant diffusion vers l'extérieur, les faire évoluer grâce à l'avis des autres, permettre à ses collègues de faire évoluer leurs propres projets et stimuler les collaborations entre les membres d'une même

équipe de recherche.

Le support de présentation devra être envoyé au responsable PLR du département.

3- Présentation lors du colloque PLR du département.

L'objectif de cet item est de placer les étudiants dans des conditions de congrès scientifique et de les confronter à la communication et à la discussion scientifique sous forme d'un exposé court (15 minutes). Ces présentations porteront sur les méthodologies mises en œuvre et les principaux résultats et seront suivies d'une séance de questions de l'équipe pédagogique en charge de la validation des PLR. Ce colloque sera organisé en mai.

*Les modalités d'évaluation du stage de recherche de l'année « **Projet Grands corps** » au sein du département de Sciences de la terre sont les mêmes que les modalités d'évaluation des stages de recherche de l'année « **Projet long de recherche** ».*